

# Les radios communautaires de la FM à Internet

Pascal Ricaud, université François Rabelais, Tours

*Les groupes minoritaires ou culturels, quel que soit leur objet, se sont emparés de la radio pour retisser le lien communautaire.*

À u 1<sup>er</sup> janvier 2007, en métropole, le CSA comptabilisait 552 radios associatives (695 avec les DOM TOM), soit 24,4 % des fréquences attribuées. Parmi elles, les stations « communautaires » ont répondu aux attentes de publics très divers caractérisés par leurs identités territoriales, culturelles ou linguistiques. Elles ont largement contribué au succès et à la singularité de ce paysage radiophonique associatif, sans oublier pour autant qu'une minorité d'entre elles – en particulier diasporiques – sont des radios privées commerciales. Elles ont également su s'adapter aux mutations technologiques qui leur ouvrent aujourd'hui de nouvelles perspectives vis-à-vis des diasporas, des populations immigrées ou restées « au pays ».

Le terme « radio communautaire » est peu utilisé et apprécié en France. Ailleurs, et en particulier dans les pays anglo-saxons et hispaniques ou chez nos cousins québécois, cette appellation est bien perçue, assumée et régulièrement utilisée par les radios de communautés immigrées ou minoritaires. En France – où l'État-nation s'est construit et consolidé autour d'une identité et d'une langue unitaires – notre tradition républicaine et universaliste nous interdit presque d'utiliser ce terme trop connoté et vite assimilé à un communautarisme cloisonné, exclusif. Les Français parlent plus volontiers de radios libres, associatives, locales ou de proximité alors que presque partout ailleurs dans le monde – dans les domaines anglo-saxons ou hispaniques, mais aussi au Québec ou en Afrique francophone – l'expression de radio communautaire est employée sans nécessaire préalable. Même si nous allons tenter de circonscrire et définir ce secteur radiophonique en France, il faut reconnaître que l'existence à l'échelle internationale d'une législation très diversifiée, quand elle n'est pas absente, consacrée aux radios communautaires ne permet pas de broser un portrait précis ou homogène de ce « tiers secteur<sup>1</sup> », à côté de la radio publique et de la radio commerciale. Toutes les radios associatives ou de proximité doivent assurer une mission de service, d'animation, d'information en direction

d'un public spécifique défini par un critère géographique et/ou culturel, social. Toutes sont plus ou moins dépendantes du Fonds de soutien à l'expression radiophonique (FSER), taxe créée en 1983, prélevée sur les médias audiovisuels, privés et publics, faisant appel à la publicité. Même si, parmi elles, les radios des communautés régionales et immigrées bénéficient souvent d'un autofinancement (adhésions, dons, organisation d'événements, éditions...) qui leur assure une plus grande solidité et indépendance que la moyenne. La loi relative à la liberté de communication du 1<sup>er</sup> août 2000 déclare que les radios associatives doivent accomplir « [...] une mission de communication sociale de proximité, entendue comme le fait de favoriser les échanges entre les groupes sociaux et culturels [...] » (article 29, 5<sup>e</sup> alinéa). Ce cadre est assez large pour inclure des radios thématiques musicales, d'information, scolaires, étudiantes, confessionnelles... Ces dernières s'adressent à des segments de la population qui avaient déjà accès aux médias, aux supports de communication. De ce point de vue, elles sont différentes des radios communautaires régionales ou des radios libres (militantes et alternatives comme l'ont été Radio Verte Fessenheim, Lorraine Cœur d'Acier, ou le sont Radio Libertaire et Radio Galère).

## « Le micro n'est pas un instrument basque »

Nous sommes loin en effet de ces communautés longtemps silencieuses, déifiantes à l'égard des médias, alors assimilés au pouvoir en place. À tel point qu'à une question que lui posait Alexandre de la Cerda, journaliste et fondateur de Radio Adour Navarre, radio périphérique créée en 1978 avant la libération des ondes, un joueur de pelote basque refusa de répondre, affirmant : « "Le micro n'est pas un instrument basque". L'anecdote était là pour souligner la distance qui sépare les moyens de communication modernes et l'expression des cultures régionales<sup>2</sup>. » À part quelques rares

## Les radios communautaires de la FM à Internet

Pascal Ricaud

exceptions sur les stations régionales de FR3, le français était alors la seule langue des médias nationaux, régionaux et locaux. Cette anecdote illustre le très grand espoir que suscita l'acceptation des radios locales privées, tolérées dès 1981 et légalisées par la loi du 29 juillet 1982, dite loi « Fillioud ». Des radios s'exprimant dans la langue régionale (basque, catalan, occitan, breton...) allaient alors voir le jour, et plus largement des radios locales faites par et pour des personnes appartenant à des communautés régionales ou immigrées. Un classement des radios associatives en catégories, proposé en 1998 par le SJTI (Service juridique et technique de l'information), était assez précis et reflétait leur grande diversité : à côté des radios généralistes à vocation locale, des radios confessionnelles, des radios de collèges ou d'universités, des radios de MJC..., il distinguait la catégorie des « radios communautaires » s'adressant aux populations d'origine étrangère (une trentaine) et celles des « radios régionales » (une trentaine également) se basant sur une identité culturelle régionale forte. Tout en les distinguant, on pourrait sans doute regrouper ces deux dernières catégories sous la même appellation globale de « radios communautaires ». Même si ce type de classement ignore la transversalité et la diversité de ces dites « radios communautaires », qui ont parfois aussi un statut commercial et non associatif, comme Radio Orient, Beur FM, Radio Alfa (s'adressant à la communauté portugaise) ou encore Africa n° 1 visant les diasporas d'Afrique noire.

Tout en étant conscients de la relativité des typologies tendant à simplifier des réalités bien plus complexes, nous classerons donc comme « radios communautaires », les stations qui en France portent un projet alternatif ou s'adressent à un segment particulier de la population qui fut négligé ou ignoré par le passé :

- les radios communautaires régionales (Radio País, Gure Irratia, Radio Clapas, Radio Bro-Gwened...);
- les radios de communautés immigrées (multicommunautaires ou intercommunautaires comme Radio Trait d'Union), s'adressant à une seule communauté comme la radio associative de la diaspora arménienne AYP FM (hertzienne et « on-line »);
- les radios militantes, engagées notamment dans des actions sociales, revendiquant leur rôle d'intégration, de vecteur de communication sociale, le plus souvent citadines

(parmi lesquelles Radio Libertaire, Radio Zinzine, Radio Canut, Radio Galère);

- les radios au service de catégories de personnes fragilisées, minorisées (on peut citer Vivre FM dédiée à l'insertion des personnes handicapées).

## Entre radio citoyenneté et radio militantisme

Les radios communautaires françaises oscillent entre « radio citoyenneté » et « radio militantisme ». Leur projet radiophonique est au moins fondé sur une mission de communication sociale (par exemple multi ou inter-communautaire comme pour Radio Trait d'Union, Radio Pays à Paris ou Radio Orient qui se présente comme un « *lien entre l'Orient et l'Occident* »). Au plus, l'ambition est d'offrir un espace d'expression, de célébration/conservation (mémoire collective) et revendication à une communauté particulière (la béarnaise bilingue Radio País, les bascophones Gure Irratia ou Irulegiko Irratia ou l'arménienne AYP FM). Pour ces dernières notamment, Internet est un moyen supplémentaire de créer un espace d'écoute, de rencontre pour des communautés éclatées à travers le monde et de préservation d'une mémoire commune sonore (systèmes d'archivage en ligne, *podcasting*).

Dès la fin des années soixante-dix, l'histoire des radios libres traduisait d'abord un désir de créer un mouvement médiatique alternatif face au monopole d'État sur la radiotélévision, au nom de la liberté d'expression revendiquée pêle-mêle par les partis de gauche, les syndicats, des élus locaux, des mouvements culturels régionalistes... Comme le rappelle Jean-Jacques Cheval dans son ouvrage *Les radios en France*, « *le local, les régions, les identités et cultures attenantes, les notions de pays, de terroirs, l'emploi des langues régionales [...] sont des éléments qui reviennent souvent et forment une partie importante du socle idéologique sur lequel s'appuient les militants des premières radios libres*<sup>3</sup> ». Ces éléments s'avéreront des ingrédients essentiels assurant le succès des projets éditoriaux de très nombreuses radios associatives situées dans les régions ayant une forte identité historique. Les mots clefs caractérisant le mouvement des radios libres, et aussi bon nombre de radios associatives, sont « diversité », « pluralisme », « liberté d'expression », « participation » et « appropriation »

Pascal Ricaud

Les radios communautaires  
de la FM à Internet

des antennes par les citoyens ; des citoyens, en fait, souvent engagés dans la vie de la cité, de leur quartier, de leur pays... Nous avons affaire à des médias alternatifs au sens de médias qui ne sont pas seulement des miroirs tendus et un enjeu pour des mouvements sociaux, des communautés particulières bien distinctes, mais aussi des vecteurs et acteurs de mobilisations, d'actions citoyennes et revendicatives. Si les radios basques, catalanes ou bretonnes réactivent des représentations symboliques et des repères identitaires communs à des populations régionales ou transfrontalières, elles reflètent et créent aussi des actions ou des événements collectifs (commémoratifs, revendicatifs...), de la solidarité.

Cette solidarité s'exprime fortement de la part des auditeurs. De nombreuses radios communautaires régionales perçoivent de l'argent de leurs auditeurs, sous la forme de dons, adhésions et virements automatiques. Radio Bro-Gwened (en Bretagne) et Irulegiko Irratia ou Gure Irratia (au Pays basque) le font avec succès. Pour l'ensemble des radios communautaires, les appels à dons (formulaire en ligne) se font de plus en plus par Internet. Pour un certain nombre d'entre elles, c'est un gage d'indépendance et un moyen de financement important à côté du FSER (Fonds de soutien à l'expression radiophonique). Une grande partie des radios associatives qui se sont développées à partir de 1982 étaient portées par des mouvements sociaux et identitaires. Nous étions dans un contexte de revalorisation de l'échelon local (*small is beautiful*), conjointement à un processus de décentralisation politique et de construction de l'Union européenne. C'était d'abord la revanche du local et des périphéries sur l'État-nation, dont le rêve universaliste et le nationalisme, transcendé par le principe d'une communauté fondée sur la citoyenneté, étaient confrontés au retour des diversités vécu comme un risque de divisions, de tentations séparatistes. Parallèlement, dans le cadre de l'Union européenne, la notion de citoyenneté multiculturelle a fait son apparition, impliquant au préalable la reconnaissance des droits culturels des minorités, et une reconnaissance, un dialogue mutuel permanent entre les identités nationales et les minorités.

### « De nouvelles formes d'expression et de reliances »

Les radios communautaires sont très rarement des médias de la rupture ou du repli sur soi, mais des médias de l'expression

d'une différence, d'une singularité, d'un désir de réappropriation de l'outil médiatique. Cette réappropriation, Daniel Dayan l'a traduite par la notion de « *micro-espace public*<sup>4</sup> » renvoyant aux médias identitaires, qui sont en même temps des instruments de survie pour les cultures minorisées ou éclatées (diasporas) et des alternatives face à des médias généralistes conçus pour une majorité et dominant l'espace public. Les radios communautaires et militantes, de ce point de vue, affichent une belle vitalité plus de vingt-cinq ans après l'aventure des radios libres. Elles représentent une alternative – parmi d'autres – à la problématique actuelle du pluralisme de l'information, et plus largement d'une hégémonie de mass-médias dominant l'espace public dans l'organisation de débats et l'orchestration de sondages censés refléter l'état de l'opinion publique. Elles s'emparent d'Internet comme nouvel espace d'expression, de discussion et – trop rarement encore – de débats sur des sujets ou problèmes concernant leurs publics traditionnels, et auxquels peuvent participer d'autres Internauts. Observée par ailleurs, sur Internet, notamment avec l'organisation de débats contradictoires informés par des mouvements alter-mondialistes ou des « *groupements protestataires orientés vers la défense de groupes à faibles ressources* » (le DAL par exemple), cette nouvelle situation rappelle d'autres contextes historiques où, à côté d'une sphère publique hégémonique, se formaient peu à peu des sphères publiques concurrentes ou plébéiennes<sup>5</sup>. Une des conditions à cette formation est l'existence d'espaces d'expression ou de médias alternatifs.

Aujourd'hui encore, pour les sites des radios communautaires (en particulier associatives), s'il existe une certaine interactivité avec les auditeurs et des espaces d'expression, les forums et débats en ligne sont quasi absents. L'engagement de ces radios est ailleurs, à travers les programmes, l'actualité en ligne ou des blogs, pétitions... auxquels elles renvoient. Les radios communautaires commerciales (Média Tropical proposant des émissions en français et créole, Africa n° 1, Beur FM ou Radio Alfa...) offrent en moyenne plus d'échanges, d'espaces d'expression (tchats, forums), de possibilités de créer des communautés en ligne ; leurs auditeurs s'expriment surtout autour d'émissions (réactions) ou d'informations pratiques, consuméristes.

On peut noter une présence importante sur le net de portails ou de webradios s'adressant aux diasporas, assurant une double mission d'information et d'offre de productions

## Les radios communautaires de la FM à Internet

Pascal Ricaud

radiophoniques à écouter ou télécharger en ligne. Elles assurent différentes formes de liens, de « *reliances*<sup>6</sup> » entre les populations immigrées et celles des pays d'origine. Si, plus largement, les radios identitaires et militantes sont utiles et parfois nécessaires à des communautés, c'est parce qu'elles permettent certainement de répondre aux enjeux de reliance que sont la reliance à soi (dimensions psychologique et identitaire), la reliance sociale (à une communauté, un mouvement social particulier...) et au monde (dimensions culturelle, religieuse et écologique notamment). En revanche, les webradios, en élargissant leurs audiences et l'éventail des sujets, services et informations pratiques, ne risquent-elles pas de substituer à une reliance aux autres de type communautaire, une reliance de type atomisé (foule solitaire) ?

### Quelles proximités dans le pays sans carte ?

Avec Internet, les radios on-line et les webradios diffusant spécifiquement sur la toile sont-elles encore des médias de proximité ? On assiste à une forme de délocalisation de la proximité dans ce « *pays sans carte*<sup>7</sup> » qu'est Internet. La notion de proximité est certainement à repenser. Elle est de moins en moins synonyme de contiguïté, mais de continuité. Le dénominateur commun n'est plus une identité territorialisée, mais une identité à tiroirs, complexe, diffuse. On assiste d'abord à une segmentation des publics. Les webradios et radios on-line (ex-stations FM) diversifient leurs offres (services, rubriques). Cela entraîne une diversification des pratiques, non seulement pour les communautés pour lesquelles ces radios avaient été initialement pensées, mais aussi pour de nouvelles communautés de « radionautes », plus volatiles, construites autour de nouvelles formes de « proximités ».

Cela se complique encore avec les webradios diasporiques. Elles s'adressent à des populations éparpillées sur la planète partageant une même origine, mais se caractérisant aussi par des hybridations culturelles – selon les pays d'accueil dans lesquels elles se trouvent – qui entraînent des ajustements au niveau des programmes en prenant en compte :

– au moins, les dénominateurs communs (au niveau des pratiques linguistiques, des modes de vie...), au risque d'une uniformisation des contenus et des discours, y compris d'une webradio à l'autre ;

– au mieux, les spécificités de chaque population, au risque pour la radio d'une perte de son identité, de sa singularité même.

Ce sont donc une proximité et une diversité à géométrie variable qui se dessinent de plus en plus avec le développement des webradios et des radios en ligne communautaires (issues de la FM). Certains programmes (en particulier musicaux, comme *Planeta Bi* de Gure Irratia) accèdent à une audience qui ne se caractérise plus forcément par sa proximité identitaire ou linguistique, mais par une communauté de goûts, de centres d'intérêts. D'autres émissions (en langues régionales ou dans la langue d'origine d'une communauté immigrée...) – parmi lesquelles les magazines politiques, de débats ou culturels<sup>8</sup> –, ont une audience plus confidentielle, mais peuvent toucher des auditeurs géographiquement éloignés du lieu d'origine. Enfin, certains forums permettent d'intégrer d'autres Internauts, d'élargir encore la communauté des « radionautes », mais au risque peut-être d'un appauvrissement, d'une atomisation de celle-ci tant ce qui relie ces individus est ténu et ce qui les sépare finit par les délier.

### Notes

1. Solervicens (Marcello), « Les défis des radios communautaires dans le monde », in *Diversité et indépendance des médias*, Québec, Les Presses de l'université de Montréal, 2006, p. 174.

2. Cheval (Jean-Jacques), « Radios locales et cultures régionales en Aquitaine », in *Lengas, revue de sociolinguistique*, n° 36, 1994, p. 89.

3. Cheval (Jean-Jacques), *Les radios en France. Histoire, état et enjeux*, Rennes : éditions Apogée, 1997, p. 70.

4. Daniel Dayan ajoute : « *Les médias identitaires ont un rôle complémentaire par rapport à celui des institutions chargées de la sauvegarde de la mémoire et de la filiation* », en l'occurrence les universités, les écoles, les musées... (« Médias et diasporas », *Cahiers de médiologie*, 2, n° 3, p. 93, 1997).

5. On citera entre autres l'analyse de Günther Lottes portant sur les jacobins londoniens au XVIII<sup>e</sup> siècle et sur la formation d'une sphère publique plébéienne. « [...] à partir de la culture populaire traditionnelle, s'est développée sous l'influence des intellectuels radicaux et sous les conditions de la communication moderne (presse d'opinion), une nouvelle culture politique, avec ses propres formes d'organisation et ses propres pratiques » (« Jürgen Habermas, "L'espace public, 30 ans après" », *Quaderni*, n° 18, automne 1992, p. 165).

6. La notion de « reliance » est née dans les années cinquante et soixante, notamment dans le domaine de la sociologie des médias avec Jean Stoetzel ou Roger Clause, avant d'être élargie et approfondie par Edgar Morin ou Marcel Bolle de Bal.

7. Cette expression est empruntée à Marc Verprat (« Le pays sans carte », in *Cahiers de médiologie*, n° 3, « Anciennes nations, nouveaux réseaux », 1997, p. 99-105).

8. « Tadegaran Jam » sur AYP FM, en langue arménienne, traitant de « *l'histoire des événements théâtraux en Arménie et Diaspora* », rentre notamment dans cette catégorie.